

## LA SÉCURITÉ D'UN EMPLOI PERMANENT DOIT L'EMPORTER SUR LE TRAVAIL PRÉCAIRE

Le gouvernement fédéral a cerné les problèmes que pose la précarité d'emploi, mais Postes Canada, une société d'État, ne fait rien pour améliorer la réalité des milliers de travailleurs et travailleuses temporaires qu'elle emploie.

La précarité d'emploi à Postes Canada présente les caractéristiques suivantes :

- Aucun nombre garanti d'heures de travail
- Aucune garantie de revenu
- Aucune sécurité d'emploi
- Aucune perspective menant à un emploi permanent
- Faiblesse des salaires

### Le STTP se bat pour la permanence en emploi

Le STTP se bat depuis des années pour que les travailleurs et travailleuses temporaires et à temps partiel aient la possibilité d'obtenir un emploi permanent à plein temps. La question des effectifs est l'un des enjeux majeurs ayant motivé la grève de 1997. En 2000, le STTP a négocié l'annexe « P » de la convention collective de l'unité urbaine, qui prévoit un ratio minimal ajusté de 78 % des heures à plein temps du groupe 1.

### Postes Canada ne respecte pas la convention collective

Au début, l'annexe « P » a bien fonctionné et a permis de créer plus de 1 000 emplois à plein temps grâce à la conversion d'heures de travail à temps partiel et temporaire. Mais au début de 2013, après l'arrivée de Deepak Chopra au poste de PDG, et l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire, la direction de Postes Canada a carrément cessé de respecter la convention collective. Ces cinq dernières années, Postes Canada a enfreint l'annexe « P » en toute connaissance de cause.

### Annexe « P » : effectifs du groupe 1, de 2012 à 2017

Année	Ratio ajusté – plein temps	Violation de la convention collective	Heures réelles payées à plein temps
2017	76,02 %	VIOLATION	70,03 %
2016	74,72 %	VIOLATION	68,52 %
2015	73,64 %	VIOLATION	67,82 %
2014	75,83 %	VIOLATION	70,16 %
2013	77,97 %	VIOLATION	72,50 %
2012	78,14 %	AUCUNE VIOLATION	72,58 %

Ces violations répétées ont privé un grand nombre de membres du droit à la sécurité que procure un emploi permanent à plein temps.

### **Le STTP propose des solutions**

Dans le cadre des négociations en cours, le STTP a présenté des propositions pratiques et réalistes, susceptibles de créer un nombre accru d'emplois à plein temps et de maintenir l'efficacité de Postes Canada.

Au départ, nous pensions être en train de réaliser des progrès à la table de négociation. Toutefois, la dernière offre globale de l'employeur ne reflète en rien ces progrès. L'employeur semble préférer verser aux travailleurs et travailleuses temporaires de faibles salaires plutôt que de créer des emplois sûrs.

Pour les travailleurs et travailleuses des postes, il n'est pas question de tolérer les violations commises à la convention collective de façon constante et délibérée, qui briment leur droit à occuper de bons emplois permanents à plein temps.

### **Appuyez vos revendications.**

**La sécurité d'un emploi permanent doit l'emporter sur le travail précaire.**

Solidarité,



Nancy Beauchamp  
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef, unité urbaine